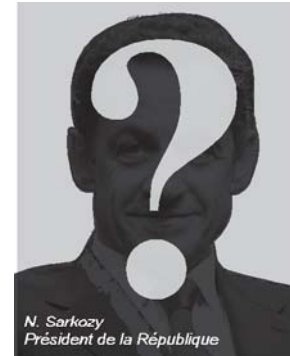


Qui a dit qu'il n'y avait pas d'argent pour augmenter les salaires



Avec **24.874, 55 €**



+ 172 % C'est l'augmentation de l'indemnité mensuelle du Président de la République qui est ainsi passée de 7084 € à 24.874, 55 €



Et ses retraites...

- de député (à vie) : 9.298,21 €
- de ministre : 8.776, 34 €
- de maire de Neuilly (à vie) : 6.241, 92 €

Soit un total de **49.191, 02 €** mensuels



Pour la CGT,

la rémunération c'est :

- » un salaire à l'embauche
- » un déroulement de carrière



A l'embauche :

sans qualification à 1 500 € brut ;

Bep / Cap : 1 800 €
(1,2 fois le SMIC)

Bac : 2 100 €
(1,4 fois le SMIC)

Bts / Deug / Dut : 2 400 €
(1,6 fois le SMIC)

Licence / Maîtrise : 2 700 €
(1,8 fois le SMIC)

Bac + 5 / Ingénieur : 3 000 €
(2 fois le SMIC)

Doctorat : 3 450 €
(2,3 fois le SMIC)



**Une rémunération
en fin de carrière
égale à 2 fois celle
de l'embauche**



FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex
tél. : 01 48 18 82 81 – Fax : 01 48 51 62 50 – E-mail : fd.equipement@cgt.fr